

Exposition

L'école d'autrefois à Saint-Nicolas

Suite au succès des expositions des années précédentes aménagées au Musée Cerlogne, le Centre d'Études Francoprovençales "René Willien" de Saint-Nicolas, en collaboration avec le Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique de l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture, a préparé pour l'an 2000 "L'école d'autrefois à Saint-Nicolas".

Cette exposition a été conçue expressément pour les habitants de Saint-Nicolas dans le but de leur faire découvrir un brin d'histoire concernant la fondation des petites écoles des villages à partir de 1734 jusqu'en 1782. Il s'agit donc d'un petit voyage dans le passé lointain, à l'époque où le clergé s'occupait de l'instruction de la jeunesse (XVIII^e siècle) et où la tâche du maître était directement déterminée par la volonté des fondateurs qui étaient le plus souvent des curés de paroisse.

Dans le local au premier étage du Musée Cerlogne on a reconstruit une petite



Vue d'une partie de l'exposition

(photo Foto Gold)

salle d'école. On y a exposé les premières tables-bancs, à pupitre incliné, de l'école de Vens et un boulier pour le calcul de la période fasciste, des planches en couleurs de botanique, de sciences naturelles et de arithmétique des années 1950, des plumes, des porte-plumes, une collection remarquable d'encriers d'époques différentes ainsi que deux cartables en bois dont l'un - *la bouihe* - la boîte, était porté sous le bras et l'autre était muni d'une ficelle ou courroie qu'on passait sur l'épaule.

Dans une vitrine on a rassemblé également quelques anciens manuels scolaires, des cahiers d'écoliers et des diplômes d'aptitude à l'enseignement remontant au début du XX^e siècle.

On a présenté aussi un journal de classe appartenant à Asperina Domaine, institutrice de l'école rurale mixte de Gratillon, hameau de Saint-Nicolas. Sur la première page de ce document fort intéressant, daté 1916-17, elle a dressé une liste de ses 20 écoliers avec leur date de naissance.

Une vingtaine de photos appartenant au fonds Émile Bionaz des archives du

BREL, représentant des groupes de classes au village, illustraient cette exposition qui a été ouverte du 27 juin au 20 septembre 2000 et qu'un nombreux public a visitée, c'est-à-dire environ 2700 personnes.

Elle a offert à tous des suggestions différentes : chez les personnes âgées des souvenirs nostalgiques quand le maître était l'un des notables de la communauté et chez les jeunes des réflexions au sujet de l'évolution de l'enseignement.



LA PREMIÈRE INSTRUCTION

De tout temps, la famille a joué un rôle fondamental dans l'acquisition des savoirs premiers chez l'enfant ; toutefois, son influence était certainement plus marquée dans le passé que de nos jours.

Dans la famille patriarcale d'antan, l'enfant, dès sa naissance, était pris en charge non seulement par ses parents mais aussi par tout l'entourage parental, grands-parents, oncles, tantes, frères et sœurs aînés qui, à tour de rôle, s'occupaient de lui surveillant son sommeil et agrémentant ses moments de veille. À ce sujet, la tradition orale nous a transmis un patrimoine important de berceuses, de comptines, de petits jeux verbaux qui servaient autrefois à amuser le bébé, à le familiariser avec les différentes parties de son corps.

Répétant en écho ses premiers babillages, les adultes le sollicitaient tout naturellement à la communication verbale ; c'est ainsi qu'au fil des générations s'est formé "l'enfantillon", un langage parallèle utilisé pour parler avec les tout petits et dont plusieurs termes tels que *pinna*, *meneun*, *pouli*... sont passés dans le langage ordinaire.

Dès que l'enfant commençait à marcher, il s'adonnait à l'exploration de son milieu proche. Il avait accès aux éléments naturels : l'eau, la terre, le bois, les cailloux, il prenait contact avec les animaux domestiques et il jouait avec eux, il apprenait à reconnaître certaines plantes et leurs fruits.

L'évocation d'improbables croquemitaines ne limitait que partiellement sa curiosité et ne servait malheureusement pas toujours à le tenir à l'écart des objets, des présences et des lieux dangereux.

Même si le milieu social était souvent pauvre, on inculquait à l'enfant une série de notions essentielles qui lui servaient pour se débrouiller dans la vie.

Quand l'enfant grandissait, son champ d'expériences s'élargissait : il bénéficiait du riche patrimoine des connaissances empiriques dont les anciens de la famille étaient les dépositaires. Il apprenait, par exemple, à connaître certains aspects de la météorologie comme les proverbes et les dictons sur le temps, les phases de la lune, et à les mettre en pratique au moment dû.

Autrefois, on connaissait plus qu'aujourd'hui, le cycle des saisons, le calendrier, les saints du jour avec leur influence sur la vie agricole.

Les femmes, surtout mères et grands-mères, étaient chargées de l'instruction religieuse de l'enfant qui était la base de la formation morale d'antan. À côté du signe de la croix et des petites prières du soir, elles leur apprenaient également, à travers des anecdotes et des légendes, les principes de charité et du respect d'autrui.

LES ORIGINES DE NOS PETITES ÉCOLES DE MONTAGNE

Déjà avant 1734, date de la fondation de la première école à Saint-Nicolas, le clergé s'occupa de l'instruction de la jeunesse dans cette paroisse.

Le Révérend Chanoine René Ribitel, natif du diocèse d'Annecy, archidiacre d'Aoste et curé titulaire de Saint-Nicolas, en fut le premier promoteur. Par testament du 17 juillet 1710, il légua *1500 livres pour aider à établir un sous-vicaire qui aye soin de l'éducation des petits enfants rière la dite paroisse.*

Quelques années plus tard, le Révérend Jean-Bapiste Charles, natif de Perloz et curé d'Avise, s'intéressa surtout à l'instruction des filles : en 1729, il établit à ses frais les écoles pour les filles de Runaz, de Vedun, de Charbonnière, de Cerelaz et, en 1734, celle de Vens. Le village de Vens, à l'époque, était sous la juridiction des Seigneurs d'Avise et, en 1782, fut uni à la commune de Saint-Nicolas par la Royale Délégation.

À l'origine les petites écoles de nos villages étaient dirigées et contrôlées par les curés qui, cependant, ne pouvaient enseigner qu'aux garçons. C'est ainsi qu'il en ressortit la nécessité de créer des écoles pour les filles afin de préparer les futures mères de famille chargées de l'éducation de base de leur progéniture.



Saint-Nicolas, 1920. Groupe d'écoliers et d'instituteurs lors de la fête de la Première Communion

(fonds Bionaz)

La nomination du maître ou de la maîtresse était soumise à l'approbation de monsieur le curé qui devait s'assurer de son savoir et de ses capacités morales et religieuses. Il préférait recruter le maître parmi les habitants du village choisissant entre ceux qui, en plus de leur bonne connaissance du catéchisme, étaient à même d'enseigner à lire et à écrire.

Au XVIII^e siècle, le salaire annuel du maître était fort maigre : il touchait de 15 à 20 livres pour quatre mois d'enseignement, de la Saint-André à la veille de Pâques. Sa rétribution lui revenait d'un legs ou bien des fonds appartenant à la chapelle du village ou à des confréries locales.

C'était en hiver que les enfants allaient à l'école car, dès l'arrivée du printemps jusqu'à la fin de l'automne, ils devaient aider leurs parents dans les travaux agricoles ou bien garder le bétail au pâturage.

En 1882, avec l'institution de l'école obligatoire et laïque, il a fallu recruter des maîtres qui devaient posséder un brevet d'enseignement primaire.

Pendant la deuxième guerre mondiale (1939-45) dans quelques petits villages de notre paroisse, c'étaient les familles qui, moyennant un maître, assuraient à leurs enfants l'instruction de base de la lecture, de l'écriture et du calcul.

En voici un petit témoignage de Mme Germaine Gerbore née à Saint-Nicolas en 1912 au village du Petit-Sarriod:

Eun cou beuttòn a fée l'ecoulla hice que l'ion tchica pi istrùi que le-z-otre. Can dz'allò a l'ecoulla, mé n'ayò todzor an dzènta "pagella" atò "lodevole e buono". L'è pe hèn que eun per de paèn m'ayòn demandò se féjò l'ecoulla i leur mèinó. Mé n'i asettó perché dz'ayò euncò bièn de tèn libbro é a mèizón l'ion pappà é mamma que féjòn totte le bague. Dz'i fa pe tri-z-an (1941-42-43) l'ecoulla i Petchou Sarriò.

À l'ecoulla dz'ayò chouè mèinó é le dzi, lo premi an, m'an baillà 600 livre pe tò l'iveur.

L'an 1937 Marius Armand, que l'ie di 1887, féjè l'ecoulla eun Mioù é prégnè 100 livre pe mèinó pe lèi fée l'ecoulla.

Autrefois on recrutait pour faire la classe ceux qui étaient un peu plus instruits que les autres.

Quand j'allais à l'école, j'avais toujours eu de bonnes notes dans mon bulletin "lodevole e buono". C'est pour cette raison que des parents m'avaient demandé de faire l'école à leurs enfants. Moi, j'ai accepté parce que j'avais beaucoup de temps libre et chez moi c'étaient mes parents qui s'occupaient de tous les travaux.

J'ai fait l'école pendant trois ans (1941-42-43) au village du Petit-Sarriod. J'avais une classe de six enfants : la première année, les familles m'ont donné 600 livres pour le travail de l'hiver.

En 1937, Marius Armand, né en 1887, faisait l'école à Méod de Saint-Pierre et son salaire était de 100 livres pour chaque enfant.

(Tiré de : 31° Concours Cerlogne, école maternelle de Saint-Pierre)

FONDATION DE LA PREMIÈRE ÉCOLE POUR LES FILLES DE VENS (18 MAI 1734)

Le 18 mai 1734, fut fondée la première école de Saint-Nicolas. Il s'agissait d'une école pour les filles dans le quartier de Vens - *la Veulla d'Ènvè* - le village le plus haut et jadis le plus peuplé de la paroisse. En 1861, il comptait 162 âmes contre les 130 du chef-lieu.

Par testament du 26 septembre 1729, acte Thomas Obert notaire, *le Rd Sieur Jean Baptiste Charles d'origine de Perloz et curé d'Avise, poussé d'un zèle tout particulier pour la fondation des écoles pour l'instruction surtout de la jeunesse et ayant en même temps fait enseigner aux filles du quartier de Vens pendant plusieurs années, donne tout pouvoir aux Rds Sieurs Jean Paul Dégioz, curé de Sarre, Jean Joseph Jaccod, curé de Morgex, et Laurent Engaz, moderne curé d'Avise, de disposer de ses biens et de faire tout ce qu'ils savent et qu'il aurait fait lui-même, pour la fondation d'une école pour les filles du quartier de Vens.*



Saint-Nicolas, 29 avril 1916. Élèves de l'école de Vens avec l'institutrice Anselmine Thomasset

(fonds Bionaz)

Par acte du 6 mai 1734, notaire Barthellemy Socquier, les communiens du quartier de Vens donnent la procure de l'établissement de l'école des filles de Vens à Etienne de feu Nicolas Thomasset et à Jean Nicolas de feu François Martinod procureurs de la vénérable chapelle de Saint Léonard de Vens.

Quelques jours après, par acte du 18 mai 1734, notaire Jean Marie Lyabel de la paroisse d'Avise, les exécuteurs testamentaires, pour mieux accomplir la bonne volonté du feu Révérend Sieur Jean Baptiste Charles, remettent aux procureurs la somme de deux cent et cinq livres venant de différentes rentes constituées en faveur du curé défunt dont les intérêts devaient servir pour la rétribution annuelle de la maîtresse d'école.

Voici quelques extraits de l'acte:

Les fruits en provenant de la somme de deux cent et cinq livres seront appliqués annuellement et perpétuellement pour le salaire de maitresse d'École ; laquelle se tiendra au village de Vens et ycelle moyennant ce sera tenue et obligée enseigner les lettres et autres vertus et sciences chretiennes aux filles du village et quartier de Vens, étant seulement pour les filles et non pour les garçons pendant quatre mois de chaque année à savoir, le moi de décembre, janvier, février, mars et leurs enseignera à lire et autres vertus chretiennes suivant leur condition, (...) la maitresse d'école sera tenue et obligée toutes les fêtes pendant les dits quatre mois a faire aux filles une leçon après dîner de la doctrine chrétienne, plus la ditte maitresse sera obligée de faire dire aux dittes filles apres la leçon qui leur sera ditte un pater et un ave à genoux tant le soir que le matin pour le repos de l'âme du dit Rd Sieur Charles Curé deffunct (...). Laquelle maitresse se choisira suivant l'arbitrage et connaissance des Rds Sieurs curés ou recteurs de l'église de Saint Nicolas de Civoye présents et futurs et par la participation des procureurs de la chapelle de Vens.

TESTAMENT DE JEAN-BRICE THOMASSET, CURÉ DE SAINT-NICOLAS

Jean-Brice, fils de feu Jean-Laurent Thomasset, natif d'Avise et curé de la paroisse de Saint-Nicolas de Sixvoyes, fit son testament le 12 septembre 1764. Dans son testament, il alloua, parmi d'autres legs, *la somme capitale de quatre cents livres pour l'établissement et entretien perpetuel d'une école pour les garçons dans le village de Vens, et quatre autre cents livres capitales pour l'établissement et entretien perpetuel de deux écoles pour les filles dans les villages de Fos-saz et de Lyveroulaz en ditte paroisse, qui se tiendront tous les ans depuis la Saint André jusques aux fetes de paques ; pour les interets de les capitaux être appliqués aux payement du salaire annuel des maîtres et maitresses qui seront choisis ou*

approuvés par le Rd Sieur Curé du lieu, en en fixant l'endroit, entendant cependant que ceux ou celles des dits respectifs villages, ayant égale capacité, soient toujours préférés aux étrangers dans l'exercices des dittes écoles et à enseigner la jeunesse, moyennant le gage de vingt livres pour le dit maitre des garçons, et de dix livres annuelles pour chaqu'une des dittes maitresses des filles, sous lesquels seront admis les garçons et les filles des villages voisins qui voudront en profiter.

Dans le registre des comptes et des budgets de la chapelle de Vens, nous avons trouvé qu'en 1840, le maître touchait un salaire annuel de 20 livres, le même qu'il recevait en 1765, au moment de la fondation de l'école pour garçons. La rétribution de la maîtresse était aussi de 20 livres.

Six ans après, en 1846, le traitement du maître était de 30,60 livres et celui de la maîtresse de 10,60. Jadis le travail de la femme était généralement moins rétribué que celui de l'homme car on estimait que celui-ci devait entretenir la famille.

Par acte du 19 mai 1765, notaire Mochet d'Aoste, la communauté de Saint-Nicolas donne la procure de l'établissement de ces trois écoles aux Sieurs Nicolas Martinod, Jean-Antoine Montovert et Jean-Grat Domaine.

FONDATION DE L'ÉCOLE POUR LES GARÇONS DE VENS (28 MAI 1765)

D'après l'acte du 28 mai 1765, notaire Jean-Baptiste Bochet d'Aoste, d'une école pour les garçons de Vens, instituée grâce au legs du feu Rd Jean-Brice Thomasset, curé de Saint-Nicolas, *le maitre sera obligé d'enseigner aux dits garçons la priere, a lire, a écrire et le catechisme par cœur et de même que de faire dire a iceux un pater et un avé pour le repos de l'âme dudit rogateur, matin et soir, immédiatement après la prière.*

En 1771, les habitants du quartier de Vens présentèrent une supplique à Mgr Pierre-François de Sales, évêque d'Aoste, pour augmenter le capital du legs du salaire du maître à l'aide des revenus de la chapelle. La demande fut accueillie.

FONDATION DE L'ÉCOLE POUR LES FILLES DE FOSSAZ (28 MAI 1765)

L'école pour les filles de Fossaz fut fondée aussi par vertu de testament du Rd Jean-Brice Thomasset, curé de Saint-Nicolas. D'après l'acte du 28 mai 1765, *la maitresse sera obligée a faire faire journallement la prière du soir et matin au dits enfants, à leur apprendre a lire le français et le latin, de même que la doctrine cretienne par cœur ; chaque dimanche et les fêtes la dite maitresse sera tenue a leur*



Saint-Nicolas, 2 juin 1927. Élèves de l'école de Fossaz avec l'institutrice Giuseppina Biginelli de Trino Vercellese

(fonds Bionaz)

faire une leçon du cathechisme soit aux filles de Fossaz qu'à celles de Chaillod, Persod Sarriod et Gerbore.

FONDATION DE L'ÉCOLE POUR LES FILLES DE LYVEROULAZ (28 MAI 1765)

Les Rds Sieurs Jean-Laurent Truchet natif de Courmayeur, archiprêtre et curé d'Avise, et Pierre-Joseph Bus, curé vicaire de Saint-Nicolas, cèdent des droits pour l'établissement et l'entretien annuel et perpétuel d'une école pour les filles au village de Lyveroulaz (Acte du 28 mai 1765, notaire [?]).

FONDATION DE L'ÉCOLE DE SARRIOD ET DE CHAMPRÉTAVY (11 MAI 1768)

L'école se tiendra tous les ans depuis la fête de Saint-André jusqu'à la veille de Saint-Joseph, savoir les mois de décembre et janvier rière le village de Sarriod et après rière les village de Champrétavy et Bachod dessus.

(Acte de fondation 11 may 1768, notaire Jean-Baptiste Bochet)

FONDATION DE L'ÉCOLE DE CERLOGNE (24 JUILLET 1782)

Le 24 juillet 1782, les communiens du village de Cerlogne, ne pouvant bénéficier des écoles fondées par le Rd Jean-Brice Thomasset curé de Saint-Nicolas, adressent à Mgr Pierre-François de Sales, évêque d'Aoste, une supplique afin de pouvoir destiner une partie des fonds de la chapelle du village dédiée à la Très Sainte-Trinité pour la fondation d'une école pour la jeunesse. Ils demandent que *les procureurs exacteurs des avoirs de ditte chapelle, prennent annuellement sur les dits avoirs la somme de vingt-quatre livres pour le salaire d'un maitre qui tiendra l'école pour l'éducation de la jeunesse depuis la St André jusqu'à la St Joseph.*

Leur demande est favorablement accueillie par l'évêque.

L'intérêt de ce document concernant la supplique à l'évêque dérive du fait qu'il est soussigné et "sousmarqué" par quinze chefs de famille dont cinq seulement sont à même d'écrire, tandis que les dix autres sont illettrés. Ce détail met en évidence la nécessité et l'urgence de la fondation de l'école. À remarquer l'originalité des marques employées par les signataires illettrés : il s'agit d'une figure



Saint-Nicolas, 27 mai 1918. Élèves de l'école de Cerlogne avec l'institutrice Anna Thomasset

(fonds Bionaz)

1782
24 juillet

A Sa Grandeur
Mon Seigneur L'illustrissime
A Reverendissime Pierre
François de Sales évêque d'acosta
Et Comte &c. &c.

Exposent très respectueusement Les Souffignés ou
Toumarqués pierre nicolas de feu gabriel armand,
pierre nicolas de feu jean louis armand, Etienne de
jean grat armand, Sébastien de jean grat armand, jean
grat de jean grat armand, jean grat de jean Antoine
armand, grat Sébastien de jean louis armand, Joseph
Leonard de jean louis armand, Elizabeth veuve de jean
michel armand, jean parthalion de nicolas armand, jean
Baptiste Thomasset, Joseph Sébastien Thomasset, jean
nicolas de willerme Thomasset, jean michel de pierre
nicolas parsoy, jean Baptiste de jean louis henry, michel
veuve de jean parthalion henry, tous lieux de la paroisse
de St nicolas de six voyes et respectables du village de
Célogne prédites paroisse, qui'existeroit siées dit village

de Corlogne une chapelle sous le vocable de Les
 Très Sainte Trinité laquelle perçoit annuellement
 la somme de quarante livres apurées par autant de
 capitaines en forme de rentes constituées ou de
 ventes à réachep, et attendu que telle somme n'est
 pas nécessaire pour le décent entretien de dite
 Chapelle, Les suppliantz souhaiteroient se servir du
 résidu pour se procurer vers dit village une
 école pour l'éducation de la jeunepe, ce qu'ils ont
 espéré avec d'autant plus de confiance qu'ils ont
 formé eux memes les capitaines, et que à raison de
 distance ils ne peuvent profiter du bénéfice des écoles
 fondées par le feu R^d & S^r Thomasset en vue de les
 motifs qu'ils supplient V. G. daigner prendre en
 favorable considération, vous plaise, Mon Sei-
 gneur, permettre que les procureurs exacleurs des avoies
 de dite Chapelle, prennent annuellement sur les dits avoies
 la somme de vingt quatre livres pour le Salaire
 d'un maître qui tiendra l'école pour l'éducation de la
 jeunepe depuis la S^t andrez jusqu'à la S^t
 Joseph, et redoubleront leurs vœux de
 pierre nicolas armand
 Joseph sebastien thomasset
 Jean gra armand
 Sebastien armand
 Jean Baptiste thomasset

marque de jean \triangle nicolas Thomasset
 marque de jean \triangle grat armand
 marque de \triangle Etienne armand. marque de jean ∇
 baptiste henry marque de pierre ∇ nicolas armand
 marque de grat \triangle Sebastien armand. marque de
 jean \square michel period. marque de joseph ∇ Leonard
 armand. marque de ∇ nicoline veuve henry
 marque de ∇ Elizabeth veuve armand. marque de
 jean pantaleon armand

Nous accordons les fins suppliées à condition que le
 choix du Maître d'école ne pourra se faire qu'après en
 avoir eu le consentement du Sr. Curé, à Aoste ce
 27. juillet. 1782.

T. D. F. Evêque d'Aoste

géométrique, le triangle, qui est assorti de traits verticaux et horizontaux (voir document page 81). Ces signes sont probablement les anciennes marques de famille utilisées dans les siècles passés pour mettre en évidence l'appartenance et la propriété.

FONDATION DE L'ÉCOLE DE GRATILLON ET DE FERRÈRE

Mgr Joseph-Auguste Duc, dans son livret *Le Clergé valdôtain et l'instruction publique*, écrit que (...) à la même époque de la fondation de l'école de Cerlogne (1782), les habitants de Gratillon et de Ferrère pourvurent à l'institution de l'école de leur quartier, en se faisant autoriser à appliquer à l'instruction les fonds de l'aumône des Rameaux.

Jadis, à Saint-Nicolas, comme probablement dans d'autres communes de la



Vallée d'Aoste, il existait une association laïque qui gérât des fonds de la communauté. Les rentes de ces fonds servaient à acheter des denrées alimentaires - du pain surtout - qui étaient distribuées le jour de la fête des Rameaux sous forme d'aumône aux pauvres de la paroisse qui, au moins dans cette occasion, pouvaient eux aussi manger à leur faim.

Cette coutume, dont l'origine est très ancienne, voulait en quelque sorte porter un peu de soulagement aux pauvres qui étaient nombreux à l'époque.

Saint-Nicolas, 27 mai 1926. Éléves de l'école de Gratillon avec l'institutrice Émilie Junod

(fonds Bionaz)

FONDATION DE L'ÉCOLE DE SARRIOD ET DE GERBORE

Les habitants de Sarriod et de Gerbore présentèrent eux-aussi une requête aux Supérieurs ecclésiastiques afin de pouvoir convertir des biens de l'“Aumône de Greumè” en fonds pour le salaire d'un maître d'école. Leur demande fut accueillie.

Cependant on ne connaît pas la date précise de sa fondation: elle remonte probablement à la même période de l'école de Cerlogne (1782).

LA MAISON D'ÉCOLE

Dans les premiers temps, les leçons se tenaient parfois dans une chambre de la cure ou bien, le plus souvent, dans une étable mise à la disposition de la part d'un bon paroissien. Rien d'étonnant à ce fait car, jusqu'au début du XX^e siècle, la plupart des familles cohabitaient avec les animaux dans l'étable, au cours de l'hiver.

Les enfants du même sexe étaient réunis en classe sans distinction d'âge et de conditions : les plus grands aidaient les plus petits dans l'apprentissage des prières et de la lecture.

En 1822, les Royales Patentes attribuèrent aux communes la gestion des écoles primaires. C'est ainsi que petit à petit les administrations locales se chargèrent des locaux et du matériel indispensable à la classe.

La pièce que la commune louait chez une famille était souvent insalubre et mal éclairée à cause du plafond très bas et des fenêtres trop petites.

Le mobilier était très simple : un poêle, un tableau noir de bois noirci accroché à une paroi et une longue table autour de laquelle étaient installés des bancs pour s'asseoir. Les tables-bancs, à pupitre incliné et adaptées à la taille des écoliers, n'ont paru à Saint-Nicolas qu'en 1930-31. Les premières furent utilisées à Vens et elles avaient été fabriquées par Jean Gadin, menuisier du village et frère de l'institutrice Bernadette Gadin. À ce sujet, Mme Bernadette nous a raconté que son frère avait fabriqué ces tables-bancs d'après le modèle de celles de l'école de Villeneuve.

À la fin de la deuxième guerre mondiale, les écoles de Saint-Nicolas étaient subventionnées par la commune (scuole sussidiate) ou par les familles du village.

L'école d'État fut instituée vers 1947, au chef-lieu. Quelques années après, l'administration communale fit bâtir à Fossaz-Dessous la première maison d'école dans laquelle siégeait de même le bureau de la mairie. Ce bâtiment fut inauguré en 1955.

DIPLÔME D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT

À la fin de 1800, les garçons et les filles voulant enseigner dans nos petites écoles devaient se soumettre à un examen d'aptitude à l'enseignement primaire.

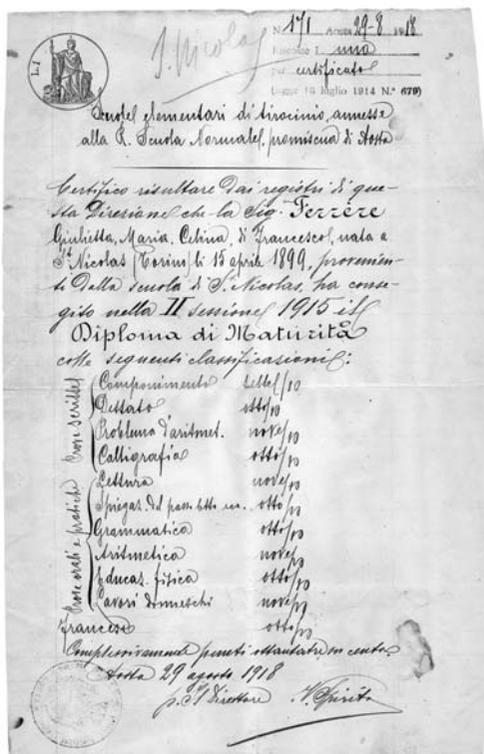
Voici, à ce sujet, le témoignage de Mme Maurizia Ferrère de Saint-Nicolas :

En 1915, ma mère, Céline Ferrère, est allée à la Royale École Normale d'Aoste passer un examen car elle voulait enseigner aux enfants. Elle a très bien réussi cet examen en obtenant son "Diploma di maturità" pour l'enseignement. Ensuite, ma mère a fait la classe pendant quinze ans à Cerlogne et à Vens.

J'ai conservé jalousement ce précieux document comme souvenir de ma mère.



L'institutrice Céline Ferrère...



...et son diplôme d'aptitude à l'enseignement

L'ACTIVITÉ SCOLAIRE AU COURS DU XIX^E SIECLE

L'école devait faire acquérir aux enfants les connaissances que l'on jugeait indispensables telles que : la lecture, l'écriture, le calcul, la calligraphie, la doctrine chrétienne et la morale.

La lecture

Savoir lire était important pour se débrouiller dans la vie de tous les jours. Le maître apprenait à l'enfant à lire des lettres et d'anciens manuscrits, afin qu'il soit à même, à son tour, de déchiffrer les documents de famille : testaments, contrats de mariage, de bail, acte de vente, d'achat... Plusieurs de ces documents étaient écrits en latin. Il était donc nécessaire d'apprendre également à lire le latin, outre au français, qui était, à l'époque, la langue officielle du pays.

En classe, les enfants, qui ne parlaient que le patois, apprenaient aussi à s'exprimer en français.

L'écriture

Au bout de quelques années d'école, l'enfant était à même de rédiger une lettre en français. Le maître lui fournissait des modèles de correspondance à utiliser dans les circonstances les plus usuelles.

Nous avons trouvé des lettres écrites par des gens qui ont émigré ou par des soldats qui ont participé aux guerres de l'Indépendance de l'Italie. Elles sont écrites avec très peu de fautes et dans un style élégant.

La leçon d'écriture était aussi l'occasion non seulement pour apprendre l'orthographe mais encore pour s'exercer à avoir une belle calligraphie.

La doctrine chrétienne

Jadis la religion était à la base de l'éducation de l'enfant. L'œuvre du maître était de former d'abord de bons et honnêtes chrétiens.

La leçon commençait et terminait par les prières en français et en latin. Le catéchisme était appris par cœur. La lecture du missel se pratiquait parfois en classe.

Le dimanche, les enfants devaient se rendre à la messe accompagnés par le maître et, même si le trajet pour se rendre à l'église était très long, ils ne pouvaient pas se dérober à ce devoir.

La morale

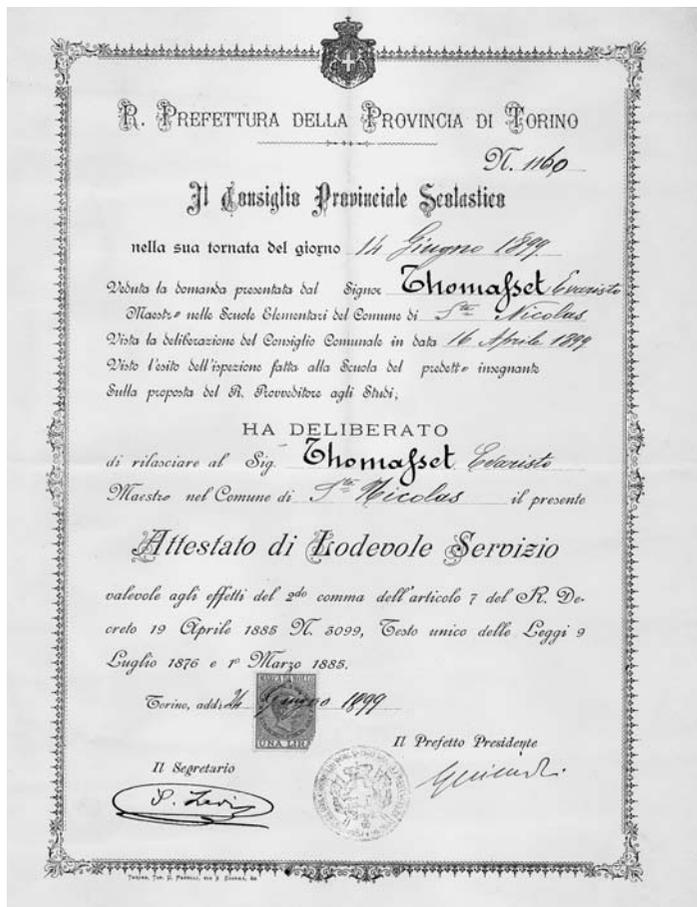
Souvent les leçons débutaient par un récit ou la lecture d'une histoire exem-

plaire ou bien par l'énonciation d'une maxime morale que le maître expliquait et faisait recopier en belle écriture sur le cahier de chaque élève.

Emma Bochet

BIBLIOGRAPHIE

- Archives paroissiales de Saint-Nicolas.
- AVAS, *L'école d'autrefois en Vallée d'Aoste*, Musumeci Editeur, Aoste, 1984.
- Docteur JULIEN COSTE, *Vallis Montium*, Ed. B. Arthaud, Grenoble, 1932.
- MARCO CUAZ, *Alle frontiere dello Stato. La scuola elementare in Valle d'Aosta dalla restaurazione al fascismo*, Milano, 1988.



Attestation de bons et loyaux services de M. Evaristo Thomasset